

PROGRAMME* ET TARIF:

Du 14 au 18 février 2022

	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
Matin	GYM	PATINOIRE	GYM	LOISIRLAND	GYM
Après midi	GRAND JEU	GYM	CINEMA	LOISIRLAND	BOWLING
Semaine complète	80 €				

Chèques Vacances ou Coupons Sport acceptés

Règlement en espèce, chèque ou Virement

ASSOCIATION TEMPO GYM ELBEUF

IBAN FR76 3007 6024 5531 5051

0020 057

SWIFT BIC NORDFRPP

L'inscription sera validée à réception du règlement au secrétariat du club

Tempo GYM
Elbeuf - Seife

Fédération Française
Gym

C'EST BIENTÔT LE

STAGE D'HIVER

DU LUNDI 14 FÉVRIER AU VENDREDI 18 FÉVRIER 2022

A Cléon
la Salle Patrick Pons, complexe Sportif Ostermeyer

tempo-gym@wanadoo.fr Tel : 02 35 78 09 78
<https://tempogym.fr>

Tempogym Nrgym

RESERVEZ DES A PRESENT À L'ACCUEIL (PLACE LIMITÉE)

A partir enfant né(e) en 2015

STAGE d'HIVER

De 9h00 à 17h00

A la salle de CLEON

Salle Patrick Pons, complexe Sportif Ostermeyer
Rue Irène Et Frédéric Joliot Curie
76410 CLEON

Accueil à partir de 8h30

(sur inscription, à signaler au secrétariat)

JOURNEE TYPE :

**MATIN DE 9h00 à 12h00 ou APRES-MIDI DE
13h30 à 16h30 (suivant le planning*)**

- **Pratique des Activités Gymniques et Acrobatiques**
- **Activités sportives ou de loisirs**

MIDI DE 12h00 à 13h30

Repas froid apportés par vos soins.

GOÛTER

Fourni par le club



Masque obligatoire et pass sanitaire (+ de 12 ans et deux mois)

* Ces activités peuvent être modifiées si besoin.

FICHE D'INSCRIPTION

I- Fiche signalétique de l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville :

mail :

☎ Domicile : ☎ Portable des parents :

Tel. Lieu de travail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Tel :

II- Renseignements complémentaires

N° de Sécurité

Sociale :

Nom de votre mutuelle : N° :

Votre enfant sait-il nager : OUI NON

L'enfant est-il hémophile : OUI NON

L'enfant est-il allergique : OUI NON

Si oui, nature de

l'allergie :

Autres Renseignements

Utiles :

III- Autorisation Parentale

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer à toutes les activités nautiques et les sorties hors de la commune (quel que soit le moyen de transport), sauf contre-indication médicale, ces activités étant proposées dans le respect des règles de sécurité et des règlements en vigueur.

Je note que les enfants transportés par un cadre ou un bénévole de l'association sont automatiquement couverts par le contrat d'assurance automobile souscrit par l'association.

J'autorise en outre, le responsable de l'association à le ou la faire soigner et à pratiquer toute intervention d'urgence.

Je dépose à ce jour, le règlement de€uros en chèque, espèce ou virement destiné à couvrir les frais d'inscription.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

TSVP